RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'ANNAY-SOUS-LENS

DÉPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

David KUSNIREK
Maire

ANNAY, le 6 novembre 2026

AUTORISATION D'ORGANISER
UN DEFILE LE MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

N°309/2026

Nous, David KUSNIREK, Maire d'ANNAY SOUS LENS,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 131.1 et L 131.2,
- **Considérant** qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter le déroulement du défilé commémorant l'armistice de 1918 le MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 ;

- **ARRETONS**

ARTICLE 1 :

Autorisons l'organisation d'un défilé commémorant l'armistice de 1918, le MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026 à 10 H 30 :

- Départ à l'angle de la rue du 11 novembre et de la rue Kléber Rolle
- Rue Joseph Mattéi,
- Cimetière
- Rue Joseph Mattéi,
- Rue Louis Morel,
- Arrivée place Roger Salengro

ARTICLE 2 :

Monsieur le maire d'ANNAY SOUS LENS,
Monsieur le directeur général des services,
Monsieur le directeur des services techniques,
Monsieur le commandant de police de CARVIN sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,